

COMPTE RENDU SUCCINCT

Conseil municipal du 3 octobre 2014

Le trois octobre deux mille quatorze, à 18h00, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués le vingt six septembre deux mille quatorze, se sont réunis, à l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Christine GUILLEMY, Maire.

Monsieur Paul FOURNIE, Conseiller Municipal, prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil Municipal : 35

Membres du Conseil Municipal en exercice : 35

PRESENTS : 29

Jean-Charles BERTHIER, Gérard BOCQUILLON, Jacky BOICHOT, Axel CAUSIN, Johann CLERC, Didier COGNON, Karine COLOMBO, Céline CUCCURU, Cyril DE ROUVRE, Odile DECHANET, Abbès DJANTI, Pierre ETIENNE, Isabelle FENAUX, Paul FLAMERION, Paul FOURNIE, Jessica GOULIN, Gérard GROSLAMBERT, Christine GUILLEMY, Béatrice JEHLE, Patrick LEFEVRE, Marie Christine MURGIDA, Valérie NEDELEC, Véronique NICKELS, Sophie NOEL, Frédéric PERRIN, Frédéric ROUSSEL, Catherine SFEIR, Bernard SIMON, Patrick VIARD

EXCUSES : 3

Céline BRASSEUR, Delphine GAUTIER SDIGHA, Catherine PAZDZIOR

ABSENTS : 3

Yasmina EL FAQIR, Michèle LEMAIRE, Sabah M'RIOUI

PROCURATIONS : 3

Céline BRASSEUR à Céline CUCCURU, Delphine GAUTIER SDIGHA à Patrick LEFEVRE, Catherine PAZDZIOR à Sophie NOEL

Monsieur Paul FOURNIÉ est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Madame GUILLEMY suspend la séance afin de permettre à M. BIECHELE, Directeur général de la Société d'Equipement Vosgienne (SEV) de présenter le rapport d'activités de la SEV.

Reprise de la séance.

Le Conseil approuve le procès-verbal des conseils du 6 avril et 7 mai 2014.

ECAC Rugby	360,00	Chaumont plage
Amis du château de lafauche	200,00	Chaumont plage
Boxing club	660,00	Chaumont plage
Cercle hippique Chaumont Choignes	400,00	Chaumont plage
CNCC	880,00	Chaumont plage
Prévention routière	540,00	Chaumont plage
Les murènes	200,00	Chaumont plage
ADAJ	600,00	CUCS
AHMI	1 000,00	CUCS
Mandarine	4 000,00	
Comité Rochotte	1 900,00	
UDAF	500,00	CUCS
Comité quartier Cavalier-Ashton-Suize	1 400,00	
MJC	10 000,00 €	
Festival	58 000,00 €	Avance sur la subvention 2015
Lycée Charles de Gaulle	3 500,00 €	Plateforme bois
Lycée Charles de Gaulle	3 000,00 €	Nouvelle licence professionnelle
Guides composteurs de la Haute-Marne	400,00 €	
Pays de Chaumont	274,00 €	semaine de la mobilité

Il est demandé un vote séparé pour :

- Le CVB 52 : Le Conseil adopte cette subvention **à l'unanimité**. Gérard GROSLAMBERT ne prend pas part au vote.
- La MJC : Le Conseil adopte cette subvention **à l'unanimité**. Patrick LEFEVRE ne prend pas part au vote.
- Le Cercle Hippique de Chaumont-Choignes : Le Conseil adopte cette subvention **à l'unanimité**. Isabelle FENAUX ne prend pas part au vote.

Le conseil adopte **à l'unanimité** le reste des subventions.

7- Fonds d'aide aux villes 2014

Le Conseil décide, **à l'unanimité** :

- de ventiler les crédits comme suit :
 - Réfection de la rue du Docteur Schweitzer pour un montant de 57 285,83 € (soit 30% du coût total) ;
 - Aménagement de la desserte du SDIS pour un montant de 71 521,50 € (soit 30 % du coût total).
- D'autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ces dossiers.

8- Tarifs du conservatoire - Année 2014/2015

Cette délibération annule et remplace la délibération N°90 du conseil municipal du 24 juin 2014.

Réduction accordée aux élèves d'une même famille fréquentant les cours durant l'année scolaire:

1* 2 ^{ème} élève :	25 % du tarif applicable
2* 3 ^{ème} élève :	50 % du tarif applicable
3* 4 ^{ème} élève et plus :	75 % du tarif applicable

par ordre d'antériorité d'inscription

Élèves des classes musicales: Application, pour tous les élèves (Chaumont et Extérieur), de la tarification habituelle des élèves chaumontais.

Étudiants inscrits à Chaumont : Application, pour tous les élèves (Chaumont et Extérieur), de la tarification habituelle des élèves chaumontais.

Élèves ayant terminé le cursus de formation musicale ou Adultes inscrits uniquement en cours instrumental:

réduction de 30 % plafonnée à 95 € sur la base de la cotisation prévue pour Formation musicale et instrument pour les élèves de Chaumont et Brottes et **plafonnée à 130 € pour les élèves de l'extérieur.**

Tarifs spécifiques :

Chœur d'enfants ou Comédie musicale: **22 €** pour un enfant déjà inscrit dans un cours du Conservatoire, **44 €** pour les autres

Eveil musical et classe ULIS: **22 €** pour un enfant chaumontais, **44 €** pour un extérieur

Locations d'instruments du Conservatoire: **22 €** par mois

Ateliers Chanson, Atelier Rock ou Atelier jazz, formation chef de chœur : **44 €** pour un élève déjà inscrit au Conservatoire, **65 €** pour les autres

Ateliers en pratique individuelle : Carillon, Improvisation, Guitare électrique ou Basse électrique sans autre cours :
65 € pour les mineurs chaumontais, **85 €** pour les mineurs de l'extérieur
107 € pour les Adultes chaumontais, **138 €** pour les Adultes de l'extérieur

Gratuité :

accordée aux membres de l'Harmonie municipale et de la Batterie-Fanfare pour la discipline instrumentale pratiquée au sein de ces ensembles.

accordée pour la pratique de musique d'ensemble: Big Band, ensemble de clarinettes, ensemble de cuivres, ensembles à cordes, classe d'orchestre, ensemble de guitares, ensemble de flûtes, ensemble de percussions ...et au cours d'improvisation à l'orgue pour les élèves déjà inscrits en classe d'orgue.

accordée aux enseignants du Conservatoire qui pratiquent un deuxième instrument dans le cadre de leur formation continue.

prêt gratuit des instruments « petites mains », selon les disponibilités, pour les enfants débutants.

Aucun remboursement, même partiel, ne peut être effectué en cours d'année.

9- Rapport d'activités de la Société d'Équipement Vosgienne (SEV)

Le conseil décide à raison de 30 voix pour et 3 abstentions (Karine COLOMBO, Cyril DE ROUVRE, Catherine SFEIR) :

- d'accorder une remise du loyer du droit de chasse des lots numéros 2 et 7, applicable à l'exercice en cours, à hauteur de 50% et portant ainsi les loyers à hauteur respectivement de :
 - 1660,12 € pour le lot n°2,
 - 184,98 € pour le lot n°7,
- de donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour conclure ladite opération.

13- Cession de terrains d'agrément à des tiers - rue Juvet - ruelle

Lardière

Le Conseil décide à **l'unanimité** de céder aux propriétaires concernés lesdites parcelles à l'euro symbolique et de donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour conclure ladite opération.

14- Acquisition de locaux - Copropriété du centre commercial du Cavalier

Le Conseil décide à **raison de 30 voix pour et 2 abstentions (Karine COLOMBO, Catherine SFEIR), Cyril de Rouvre ne prend pas part au vote:**

- d'autoriser, Madame le Maire, à procéder à l'acquisition des lots suivants sur la copropriété du centre commercial du Cavalier, sis 9 bis rue Robespierre et cadastré section AW n°280 à savoir :
 - Lot n°19 appartenant à la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne Ardenne constitué d'un local commercial de 55 m² libre de toute occupation et représentant 342/10 000ème de la copropriété pour un montant de SEIZE MILLE DEUX CENT VINGT CINQ EUROS HORS FRAIS ET TAXES (16 225,00 € HT) ;
 - Lot n°32 appartenant au CIC-EST constitué d'un local commercial libre de toute occupation de 65 m² et représentant 407/10 000ème de la copropriété pour un montant de DIX NEUF MILLE CINQ CENT EUROS HORS FRAIS ET TAXES (19 500,00 € HT) ;
 - Lots n°17, 27 et 28 appartenant à Monsieur Dominique Viardot, constitués d'une part d'un garage et, d'autre part, d'un local commercial, représentant respectivement 80, 342 et 182/10 000ème pour un montant de VINGT CINQ MILLE CINQ CENT EUROS HORS FRAIS ET TAXES (25 500,00 € HT).
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour conclure ladite opération.

15- Etablissement de servitudes de passage sur propriétés communales - réseau HTA - ERDF

Le Conseil décide, à **l'unanimité**, de :

- Autoriser Madame le Maire à signer les conventions de servitude avec Electricité Réseau Distribution France pour le passage et l'entretien des câbles HTA sur les parcelles cadastrées section AP n°401 et section AL n° 149, propriétés de la Ville de Chaumont, aux conditions tarifaires identifiées dans les projets, à savoir contre une indemnité de cinq cents euros par servitude établie ;
- Donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ces opérations.

16- Dénomination de voiries - Parc d'activité Plein Est

Le Conseil décide, sous réserve de l'accord des familles, à **l'unanimité** :

- de dénommer les voiries du Parc Plein Est comme suit :
 - Cours des entrepreneurs (de la RD619 à la limite Sud/Ouest de la zone),

→ **Culture, Vie associative et citoyenneté**

23- Licence Professionnelle « création et design du cadre de vie » du lycée polyvalent Charles de Gaulle : attribution d'une subvention exceptionnelle à la création de la formation

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention exceptionnelle de **trois mille euros** au titre de la création de cette nouvelle formation universitaire, l'Agglomération de Chaumont participant pour le même montant.

24- Autorisation de demandes de subventions pour le projet de commémoration du centenaire de la Grande Guerre et pour le recrutement d'un assistant de conservation chargé du développement des publics aux Musées

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à solliciter les subventions pour le projet de commémoration du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale traitant de la vie quotidienne des Chaumontais pendant la Grande Guerre et le recrutement d'un assistant de conservation, chargé des publics, auprès de nos partenaires et à signer tous les documents relatifs à leur mise en place en fonction des disponibilités du budget.

25- Journées du patrimoine - Attribution des premiers prix

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires et de verser les sommes permettant l'achat de ces lots dont la valeur indicative des lots est la suivante :

- 332,50 € TTC pour le 1er lot
- 237,50 € TTC pour le 2ème lot
- 142,50 € TTC pour le 3ème lot

26- Nouveaux outils numériques à la médiathèque et renouvellement de l'accès internet aux Silos, maison du livre et de l'affiche

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'adopter le projet évolution numérique et le tarif concernant la mise à disposition du matériel numérique.

27- Autorisation de demande de renouvellement du classement du Conservatoire de musique à rayonnement communal

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à solliciter le renouvellement du classement du conservatoire et de formuler la demande en signant tous les documents utiles au montage de ce dossier.

28- Avenant 5 à la convention de partenariat entre la MJC et la Ville de Chaumont

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant n°5 qui vient compléter les montants déjà versés à la MJC, à hauteur de 10 000 €, pour le maintien et le développement des activités de la structure.

ADMINISTRATION GENERALE

29- Remise de prix du concours communal des maisons fleuries 2014

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'offrir à chacun participant une plante et une somme d'argent.

30- Désignation des 7 représentants suppléants de la Ville de Chaumont à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le Conseil, à l'unanimité, désigne comme suppléants respectifs des titulaires :

Béatrice JEHLE pour Isabelle FENAUX
Véronique NICKELS POUR Jacky BOICHOT
Patrick VIARD pour Gérard GROSLAMBERT
Jessica GOULIN pour Paul FOURNIÉ